

*Questions orales***SIR JOHN A. MACDONALD**

C'est avec fierté que je veux souligner l'inauguration officielle du premier arboretum canadien d'espèces rares qui aura lieu le 9 juin à Joliette.

Cette initiative de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, en collaboration avec la ville de Joliette, permettra de créer un important parc de conservation pour nos espèces d'arbres rares ou en voie de disparition. Cette première témoigne de l'engagement des gens de mon comté envers la protection du patrimoine environnemental.

À cette occasion, on distribuera au public 1 000 plants d'épinettes de Norvège pour le sensibiliser au reboisement. Enfin, je veux souhaiter la meilleure réussite possible aux nombreuses autres activités organisées entre autres par la CARA et l'ACEF de Lanaudière.

Monsieur le Président, les citoyens et citoyennes du comté de Joliette, comme toujours, répondent à l'appel et ils passent à l'action.

* * *

[Traduction]

L'ANNIVERSAIRE DU JOUR J

M. Harry Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Monsieur le Président, il y a 47 ans aujourd'hui, l'Europe retrouvait la liberté. En effet, le 6 juin 1944, le jour J, reste toujours l'une des journées les plus mémorables de notre histoire. Il marquait le commencement de la fin du nazisme et de la brutalité qui caractérisait ce mouvement.

Les Canadiens peuvent sûrement se remémorer ce grand jour avec fierté. Les trois branches de nos forces armées ont participé à l'invasion qui avait été magistralement orchestrée. Nos marins ont dirigé le bâtiment d'assaut de débarquement et nos canonnières marines ont anéanti les moyens de défense de l'ennemi le long de la plage. Nos pilotes ont prêté leur aide pour veiller à ce que les alliés aient la suprématie aérienne au moment critique.

Ce matin-là, plus de 15 000 soldats canadiens débarquaient sur la rive de la plage Juno, et ils ne représentaient que le cinquième de la force d'invasion alliée.

À la fin de la journée, la plupart avait atteint leurs objectifs, malgré les mines, les pièges, les barbelés, les grenades et le feu des mitraillettes.

Plus de 350 Canadiens ont été tués en cherchant à atteindre leurs objectifs ce jour-là.

N'oublions jamais qu'ils ont sacrifié leur avenir afin que d'autres puissent vivre en toute liberté dans leur propre pays.

Les Européens n'ont jamais oublié le jour J, nous devrions en faire de même.

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, je voudrais me joindre à ceux qui ont souligné le centenaire du décès de sir John A. Macdonald.

John A. Macdonald aurait été fier et heureux de voir jusqu'à quel point le Canada a grandi et prospéré en 100 ans, d'apprendre que, un siècle plus tard, les Nations Unies, dans une récente étude, classaient le Canada au deuxième rang des pays où il fait bon vivre.

Il y a 130 ans, dans un discours qu'il a prononcé en 1861, John A. Macdonald formulait cette mise en garde: «Peu importe ce que vous faites, joignez-vous à l'union. Nous formons un grand pays qui deviendra l'un des plus grands au monde si nous le préservons. Si nous le laissons éclater, nous sombrerons dans la médiocrité et l'adversité.»

Les Canadiens ont bien des raisons de s'estimer heureux. Ils ont réalisé de grands progrès. S'ils restent unis, ils pourront faire encore mieux. Après tout, ils peuvent toujours espérer accéder au premier rang, et John A. Macdonald aimait bien être en tête.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Aujourd'hui, lors d'une entrevue accordée à la presse, le ministre a déclaré: «M. Raymond Chrétien croit qu'on lui doit des excuses. Il devrait me présenter une demande en ce sens, et j'y répondrai.»

En offrant ainsi des excuses, le ministre reconnaît-il avoir commis de graves erreurs dans la façon dont on a traité toute cette affaire?

Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Non, monsieur le Président.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Monsieur le Président, plus précisément, le ministre responsable des Affaires constitutionnelles a déclaré il y a quelques semaines sur le réseau national de télévision qu'il avait reçu des excuses d'un haut fonctionnaire, M. Raymond Chrétien.

Le ministre va-t-il agir de façon honorable et profiter de l'occasion pour corriger cette affirmation qui est manifestement sans fondement, comme il le sait maintenant?